

La lettre de la régulation

SOMMAIRE

- 1-3 Point théorique
- 4 Publications
- 5 Colloques, Séminaires
- 6 Controverses

N°13

février 1995

EDITORIAL

Le développement des techniques informatiques de communication va permettre d'ouvrir prochainement un serveur **La lettre de la régulation** sur Internet. Ce nouveau service s'ajoutera à la diffusion du bulletin actuel. Nous espérons qu'il contribuera à renforcer le réseau international de chercheurs déjà existant. Les membres de l'association **Recherche & Régulation** recevront dans les semaines qui viennent les instructions pour accéder à ce nouveau service et pour l'animer. Faites nous savoir vos réactions et vos suggestions!

La rédaction de la lettre de la régulation

POINT THEORIQUE

LE PACTE TRIPARTITE (1987-?) POUR UNE RÉGULATION DES PRIX ET DES SALAIRES AU MEXIQUE. SCHEMA CONCEPTUEL DU DEVELOPPEMENT D'UNE FORME INSTITUTIONNELLE TRANSITOIRE,

Victor SORIA, Université Autonome de

Mexico,

UAM-I, Unidad Iztapalpa, Fax: (5) 686 8999; E-mail : vmsm@xanum.uam.mx

Cette note étudie le développement de formes institutionnelles (FI) de caractère transitoire, telle que le Pacte de Solidarité Economique (PSE) conclu au Mexique en décembre 1987 entre le gouvernement, les entrepreneurs, les salariés et les paysans, pour répondre à la crise du régime d'accumulation et du mode de régulation que traverse ce pays. Le caractère transitoire du PSE, en tant que compromis institutionnalisé, s'explique aussi bien par le fait que l'Etat est incapable d'établir un véritable pacte social avec les travailleurs, que par l'insuffisante consolidation du nouveau régime d'accumulation et du mode de régulation qui pourrait le soutenir.

Depuis 1976, la régulation de la relation salariale manifeste des fissures qui s'aggravent à partir de 1980. Le taux d'inflation annuel - très élevé déjà en 1970 - atteint en moyenne 85,0 % de 1981 à 1987. Ce, malgré une politique monétaire radicalement orthodoxe. C'est à partir de 1988, que moyennant une politique hétérodoxe¹ fondée sur un compromis institutionnalisé (CI), à savoir le PSE, il a été possible de réduire sensiblement le rythme d'inflation. Ainsi, à la fin de 1988, le taux de croissance annuel de l'indice national des prix au consommateur (INPC) était ramené à 51,7% puis 19,7% en 1989 et 8% en 1993.

Le capital financier, devenu hégémonique dès le début des années 80, a joué un rôle majeur dans l'instauration du PSE en influençant le cabinet économique du Gouvernement. Compte tenu de la crise économique et de l'importance de la dette extérieure, il a réussi à rompre le pacte social traditionnel de l'Etat avec le syndicalisme corporatif, et obtenu une flexibilisation du rapport salarial favorable à la restauration du taux de profit. Toutefois, la menace d'une spirale inflationniste, le krach boursier de 1987, et la difficulté croissante pour gouverner dans plusieurs états du pays ont mené à la recherche d'un compromis plutôt qu'à une confrontation, la concertation politique apparaissant davantage de nature à favoriser le redressement économique et la stabilité sociale.

Le PSE, conclu pour l'essentiel entre l'Etat et le capital financier avec l'acceptation sous contrainte des syndicats, a des antécédents. Ainsi l'équipe gouvernementale installée à la fin 1982, avait déjà cherché la coopération avec le patronat en privatisant un tiers du capital bancaire et en encourageant la création d'institutions financières privées habilitées par la banque centrale à placer les bons du Trésor (dite monnaie "haute" in A Lipietz, 1990) au même titre que les banques commerciales nationalisées en 1982. Ce nouveau rôle attribué à des institutions financières privées, alors que la dette publique interne ne cessait de se gonfler, a constitué le principal mécanisme du transfert massif de ressources en faveur du grand capital financier. La privatisation des entreprises et des

(Ce texte a bénéficié de la relecture de B.THERET, IRIS-Dauphine) organismes publics à partir de 1983, la prise en charge par le Trésor Public des pertes des grandes entreprises privées liées aux fluctuations du cours du change de leur dette externe (qui lui coûta 11 milliards de dollars) ainsi que la mise en cause systématique du rôle des syndicats ont également contribué à la réconciliation du patronat et de l'Etat.

Toutefois, le Pacte en tant que tel n'est intervenu qu'après le krach boursier d'octobre 1987, lorsque les entreprises, comme l'a expliqué Juan Castaingts (1994, p. 76), se sont aperçu que la politique favorable aux grands investisseurs financiers n'était tenable que si elle allait de pair avec un retour à la stabilité économique et financière. Les entreprises ont renforcé leur adhésion au Pacte après l'échec du P.R.I. (parti du gouvernement) aux élections de juillet 1988 et le coup de force électoral du président mal élu, Salinas de Gortari. Le patronat a craint alors, en effet, que la poursuite de la politique néo-libérale ne soit remise en question par la montée en puissance du parti du candidat d'opposition, le véritable vainqueur des élections, Cuauhtémoc Cardenas. Enfin, le pacte a été consolidé par la privatisation totale du secteur bancaire.

Ce Pacte doit cependant être également analysé dans le cadre d'un changement structurel de l'économie, c'est-à-dire de la tentative amorcée en 1983 de passage à un nouveau régime d'accumulation de type secondaire-exportateur. C'est dans ce contexte que le gouvernement s'est engagé sous la pression du capital financier dans une voie néo-libérale donnant la priorité au marché comme mécanisme régulateur avec pour objectifs de réduire les dépenses publiques, de libéraliser l'économie et de privatiser les banques nationalisées et l'ensemble des entreprises publiques. De leur côté, les grandes entreprises ont accepté de soutenir l'ouverture commerciale du Mexique vers les Etats-Unis, ouverture engagée dès 1985 en vue de promouvoir le nouveau régime d'accumulation fondé sur le dynamisme des exportations. Ce soutien s'est traduit par leur participation aux négociations de l'Accord de Libre-Echange avec les Etats-Unis et le Canada (ALENA).

Le PSE repose sur le contrôle des principaux prix de l'économie: modération de l'inflation salariale et de l'évolution des profits, contrôle du prix des produits de base, réajustement des tarifs publics, surveillance de la croissance du prix des autres biens. Par ailleurs, le taux de change de la monnaie nationale a été fixé à un niveau surévalué et les réajustements intervenus par la suite sont restés inférieurs à l'inflation. On notera que le PSE présente quelques différences avec la politique anti-inflationniste menée par exemple en Israël, puisqu'au Mexique, les taux d'intérêts maintenus élevés limitent la croissance des crédits à l'économie et constituent

La lettre de la régulation est financée grâce aux cotisations des membres de l'association **Recherche & Régulation**.

La lettre de la régulation diffuse toute information concernant les publications, séminaires, colloques ou autres activités de recherche en relation avec l'approche de la théorie de la régulation. Ces informations peuvent être adressées à Robert Boyer ou à Yves Saillard qui assure le secrétariat de rédaction de **la lettre de la régulation**, au CEPREMAP, 140 rue du Chevaleret 75013 Paris - Fax : 33-1 44 24 38 57 - e-mail : BOYER@cepremap.msh-paris.fr ou à l'IREPD BP 47 38040 Grenoble Cedex 9 Tel : 33-76 82 54 30 - Fax : 76 82 59 89 - e-mail : yves@criss.fr.

La réalisation matérielle de cette lettre bénéficie du concours de l'IREPD qui ne saurait être tenu pour responsable de son contenu.

ISSN en cours

un élément important de l'adhésion du patronat au Pacte. Il se distingue également d'autres plans, dans la mesure où l'ajustement des prix à des coûts croissants conserve une certaine flexibilité (Rivera, 1992, p. 127).

En décembre 1988, le PSE est devenu le Pacte pour la Stabilité et la Croissance Economique (PECE) et, finalement, le Pacte pour la Stabilité, la Compétitivité et l'Emploi au sigle identique. A l'occasion de neuf renouvellements intervenus depuis décembre 1987 un certain nombre de révisions ont été opérées : ajustement des prix du secteur public (énergie), libération des prix de certains produits du secteur privé, ajustement du taux de change, indexation des salaires inférieure à l'unité et fondée sur l'inflation anticipée, modification du taux de TVA.

L'efficacité du Pacte dans la lutte contre l'inflation s'explique surtout par l'engagement du grand capital à accepter une baisse de son taux de profit et par la faiblesse des syndicats contraints d'accepter la modération salariale, la surévaluation du taux de change jouant également un rôle important. Durant le Pacte, la réduction des taux de profits a été de pair avec la détérioration du revenu réel des travailleurs. D'autres facteurs sont également intervenus dans le contrôle de l'inflation : la faiblesse de la demande intérieure (consommation et investissement) n'a été que partiellement compensée par les dépenses des bénéficiaires des transferts de ressources opérés au travers de la gestion de la monnaie "haute"; l'ouverture commerciale a entraîné une croissance des importations et mis un frein à l'augmentation des prix des biens produits localement; le secteur informel a résorbé une grande partie du chômage engendré par la restructuration du secteur formel, ce qui a permis d'éviter un effondrement de la consommation privée; enfin, la renégociation de la dette extérieure et l'appui financier des Etats-Unis ainsi que le retour d'une partie du capital qui avait fui à l'étranger ont favorisé la surévaluation du taux de change et donc la désinflation.

L'efficacité à terme du Pacte est néanmoins limitée par la faiblesse des salaires qui pèse sur la demande interne. Les politiques monétaires et budgétaires restrictives adoptées aux fins de contribuer à la lutte contre l'inflation, ont également freiné l'activité interne. Les capitaux flottants internationaux (évalués à 52 milliards de dollars selon le Ministère des Finances) qui affluent à la Bourse Mexicaine en raison des taux d'intérêt élevés sur la dette publique interne renforce la vulnérabilité de l'économie mexicaine et diffère la baisse du taux d'intérêt qui permettrait un redressement de la croissance.

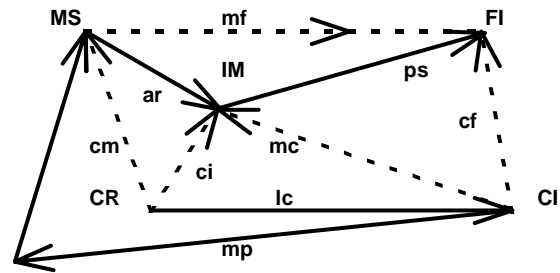
Un schéma conceptuel sur le développement des FI transitoires

Pour faciliter la construction du modèle d'articulation des formes institutionnelles de la régulation que je propose, j'utilise la théorie des graphes² dont les principaux avantages sont les suivants: elle permet a) de préciser la chaîne des relations fondamentales de façon non circulaire en conférant aux catégories d'analyse une continuité logique; b) de rendre plus aisée l'étude des rapports non fondamentaux, déduits par transitivité des catégories fondamentales et c) de permettre l'analyse des trajectoires et des circuits d'interdépendance qui s'établissent entre différentes catégories.

On peut ainsi construire un graphe dont les noeuds sont les suivants:

- CR : crise de régulation d'une FI ou de plusieurs FI analogues
- CI : nouveau compromis institutionnalisé ou nouvelle institution de premier ordre³ créée par l'intermédiaire de l'Etat et promue par la lutte des classes
- MS : médiation symbolique entre les sphères politique et économique en termes de CI⁴
- IM : instauration d'une nouvelle institution matérielle (institution de second ordre) ou utilisation d'un appareil existant pour la mise en oeuvre du nouveau CI
- FI : nouvelle forme institutionnelle⁵.

La décomposition des FI peut entraîner des crises dans les régulations partielles ou dans la régulation d'ensemble. Les contradictions qui apparaissent peuvent être d'une ampleur telle qu'elles ne sont pas surmontables à l'intérieur du mode de régulation en vigueur. Ces contradictions peuvent provenir de luttes socio-politiques qui remettent en question les CI ou de la conjonction de stratégies individuelles et de groupes qui sapent la régulation dans son ensemble. De même, l'approfondissement de la logique propre à la régulation elle-même, peut conduire à des contradictions entre les formes sociales et la formation économique (R. Boyer, 1986)



Graphique 1

L'effritement des FI qui supportent le rapport salarial au Mexique commence à la fin de 1976 avec la mise en place d'une politique économique influencée par le FMI et la fixation de taux de salaire plafonds. La crise de 1976-1977, marquée par une grève des investissements, est l'aboutissement de l'opposition Etat-capital qui s'est développée entre 1971 et 1976. La rupture, à l'origine du démantèlement des FI relatives au rapport salarial caractéristique de la régulation bureaucratique-monopoliste, intervient en 1980, lors de la grève de 106 jours organisée par les salariés de la General Motors de Mexico. Le Ministère du Travail s'étant prononcé en faveur de l'entreprise, cette dernière en a tiré argument pour modifier la convention collective de sa nouvelle implantation de Ramos Arizpe à la frontière avec les Etats-Unis. Entre 1981 et 1986, la flexibilisation de la relation salariale est généralisée à l'ensemble de l'industrie automobile puis à d'autres industries, en particulier au secteur parapublic (V. M. Soria, 1990).

Les fissures du CI entre l'Etat et les travailleurs, qui se manifestaient déjà en 1976, affectent ainsi désormais les règles de fonctionnement des IM. L'inflexion intervient entre 1980 et 1981, avec le développement de nouvelles stratégies individuelles de la part des entreprises multinationales de l'automobile. La généralisation de ces stratégies, après la crise financière de 1982, aux entreprises nationales dans les autres industries entraîne la rupture finale. L'ensemble des symboles portés par la convention collective et le droit du travail exalté par la Constitution de 1917 sont définitivement brisés.

Les conflits du travail qui se sont accentués avec la crise de 1982, ont conduit à la mise en place d'un nouveau CI de caractère transitoire (le PSE et actuellement le PECE) et de nouveaux symbolismes qui en assurent le fonctionnement. Le Pacte est ainsi justifié par la nécessité d'un sacrifice préalable de la part de chacune des parties dans le but de restaurer la croissance économique. Il est également le symbole de la lutte anti-inflationniste. A un moment où le système monétaire et le système juridique ont perdu leur pouvoir de médiateurs symboliques entre le politique et l'économique, où le syndicat corporatiste apparaît comme une institution corrompue et où le marché est toujours considéré comme n'étant pas suffisant pour réguler l'économie, la concertation politique fondée sur l'auto-restriction est provisoirement acceptée comme moyen de lutter contre l'inflation.

Au moment de l'instauration du Pacte, une "Commission de Contrôle et d'Evaluation du PSE" a été mise en place. Cette commission est composée de représentants du gouvernement, des paysans, des ouvriers et des entreprises.

Pour veiller au respect du Pacte, des accords avec les représentants de 15 000 entreprises ont été conclus et des négociations régulières avec les industries ont été prévues. Chaque semaine, la Commission réunit les parties pour vérifier l'application du Pacte et prendre les mesures nécessaires.

La pratique sociale qui découle de l'application du nouveau CI par l'institution matérielle permet de spécifier la nouvelle FI. Cependant, la lutte des classes et les pratiques sociales des agents économiques dépassent les limites du champ d'application de la nouvelle FI, en particulier lorsque celle-ci est de caractère transitoire. Ceci tient au fait que le régime d'accumulation est encore embryonnaire et que les FI capables de réguler de manière efficace la relation salariale et la relation marchande ne sont pas encore pleinement instituées. Au Mexique, la régulation institutionnelle de la relation salariale concerne d'abord le secteur formel de l'économie et elle est absente du secteur informel. Ce dernier s'est fortement développé durant la crise et a constitué une soupape lors des conflits sociaux, mais sa régulation repose davantage sur des facteurs extra-économiques parmi lesquels la

filiation, l'ethnie ou la religion, l'information, les relations personnelles et les faveurs ont beaucoup d'importance. Par ailleurs, les représentations sociales propres au monde des travailleurs jouent également un rôle de premier ordre dans la régulation des relations du travail de ce secteur (Lautier et Marquès-Pereira, 1994), quand bien même l'influence de telles représentations dans la régulation de la relation salariale formelle ne doit pas non plus être négligée (Marquès-Pereira, 1993).

Sur le graphique, cette analyse est représentée par les flèches entre les catégories correspondantes : les points d'intersection (noeuds) peuvent être reliés par des branches et constituer un arbre d'expansion⁶; chaque branche représente un rapport unique fondamental entre deux noeuds (Javier Salazar, 1979). Ces rapports sont les suivants :

- *lc* : lutte des classes à travers laquelle se constitue historiquement un nouveau CI ;

- *mp* : flux de symboles entre la sphère du politique et celle de l'économique ;

- *ar* : mise en rapport du symbolique avec l'IM en formation ou existante pour assurer le fonctionnement du CI ;

- *ps* : la pratique sociale qui assure l'adéquation des règles de l'institution matérielle avec le CI pour renforcer la nouvelle FI. Elle produit également des réseaux personnels qui servent à guider le comportement collectif.

La stabilité de la nouvelle FI est assurée tant que les éléments ci-dessus ne sont pas remis en question.

Le schéma doit être complété par des relations secondaires ou dérivées qui combinent les espaces ouverts entre deux sommets pour former un circuit. Les lignes en pointillés (ou cordes) représentent des conditionnements logiques déduits par transitivité. Ces relations secondaires sont :

- *cm* : modification temporaire de la réponse symbolique des agents provoquée par les déséquilibres économiques et politiques et le blocage des anciennes médiations symboliques provoqué par le nouveau CI ;

- *ci* : influence exercée par la crise et les nouvelles médiations symboliques sur l'instauration de nouvelles règles et ressources de l'institution matérielle. Ces règles assurent la régulation de relations de coopération conflictuelle. Elles ont une fonction clairement politique et stratégique (Friedberg, 1993, p. 170) ;

- *mf* : besoin de composants symboliques pour guider le comportement des agents, complété par la capacité de l'institution matérielle à imposer des règles de comportement ;

- *mc* : contraintes exercées par le CI sur les règles et les ressources de l'institution matérielle compte tenu des nouvelles médiations symboliques ;

- *cf* : concours apporté par le nouveau CI aux FI concrètes, lesquelles pour être en mesure de contrôler le comportement des agents, s'appuient sur les formes symboliques et l'infrastructure matérielle des IM.

Les noeuds du graphique sont ainsi encadrés à la fois par le contexte des modes de production d'une formation économique et sociale et par les contextes de chaque noeud en particulier, lesquels sont les suivants. Pour :

CR : déséquilibres à l'intérieur de chacune des sphères politique et économique ou entre elles ;

CI : pouvoir relatif des syndicats, des mouvements ouvriers et des citoyens face au système hégémonique (SH) ;

MS : système de représentations symboliques, système de valeurs et imaginaire social ;

IM : pouvoir relatif des syndicats, des mouvements ouvriers et des citoyens face au système des institutions matérielles publiques ou privées ;

FI en gestation : pouvoir relatif des agents économiques et sociaux face à l'Etat et au système hégémonique.

L'influence du réseau des FI sur le comportement collectif repose sur le système hégémonique et sur l'Etat qui intervient comme facteur de cohésion, responsable de l'organisation globale de la reproduction sociale. Dans le cas du Mexique, le SH est dirigé par une oligarchie dont le pouvoir repose sur le caractère monopoliste des entreprises. Elle est représentée par les principales organisations patronales. Cette oligarchie contrôle les mass-médias dont la fonction est de produire l'idéologie et de former l'opinion publique.

Commentaire final Le PSE-PECE a été récemment prolongé jusqu'à la fin de l'année 1995 afin de donner une certaine continuité

à la politique économique à tendance néolibérale appliquée depuis 1983. Bien que le Pacte ait déjà duré près de sept ans et qu'il semble destiné à rester en vigueur, on ne doit pas y voir une FI permanente⁷, mais plutôt transitoire, car à l'heure actuelle au Mexique les bases politiques pour un retour à la stabilité et à la croissance économiques ne sont pas encore jetées. Il en va de même pour les bases économiques de la stabilité et du développement politique. Le gouvernement et le secteur privé ont mis en place une politique économique et sociale d'austérité néolibérale qui restreint l'activité économique, concentre le revenu et produit de la misère et de la violence sociale. De nos jours, l'économie est très fragile, étant donné la grande vulnérabilité du secteur externe, la volatilité du capital nord-américain investi dans la Bourse mexicaine et l'anémie du marché interne. En outre, les déséquilibres politiques se sont aggravés avec la lutte pour le pouvoir au sein du parti d'Etat mexicain, rendant plus malaisée l'issue de la crise structurelle que traverse encore aujourd'hui le pays.

Notes

¹ Cette stratégie comprenait aussi bien le management des prix clés de l'économie (le taux de change, le taux d'intérêt et les prix des produits énergétiques) que la concertation politique.

² Cf. Javier Salazar (1979) que je remercie pour l'aide qu'il m'a apportée.

³ La notion de CI a été développée par C. André et R. Delorme (1983). L'institution en tant que phénomène de premier ordre (par exemple, le marché) est identifiée à partir de sa fonction dans la reproduction de la structure de relations. Elle prend des formes spécifiques (marché concurrentiel, monopoliste, etc.) et peut se matérialiser dans des institutions de second ordre (par exemple, la Bourse de Valeurs de Mexico).

⁴ La notion de médiation symbolique est introduite et développée par B. Théret (1992).

⁵ Pour une définition des FI, voir R. Boyer (1986).

⁶ L'arbre d'expansion trace le parcours de l'enchaînement logique entre les concepts ou catégories qui étaient une structure théorique.

⁷ La permanence d'une FI s'inscrit dans la période de temps pendant laquelle fonctionne de manière satisfaisante un mode de régulation qui s'est consolidé.

BIBLIOGRAPHIE

- André C. et Delorme R. (1983), *L'Etat et l'économie*, Seuil, Paris.
- Boyer R. (1986), *La théorie de la régulation: une analyse critique*, La Découverte, Paris.
- Castaigns J. (1986), "La inflación en México. Una aplicación teórico-práctica", en Pablo González C. y Héctor Aguilar C., *México ante la crisis*, Siglo XXI, 2a. edición, México.
- Castaigns J. (1994), *México: economía, mito y poder*, Texto y Contexto, UAM-I, México.
- Friedberg E. (1993), *Le pouvoir et la règle*, Seuil, Paris.
- Lautier B. et Marques-Pereira J. (1994), "Représentations sociales et constitution du marché du travail", en *Cahiers des Sciences Humaines*, Orstom, Paris.
- Leff Zimerman G. (1991), *Los pactos obreros y la institución presidencial en México*, UAM-A/Gernika, México.
- Lipietz A. (1990), "Inflation, north and south: monetary aspects", *CEPREMAP, serie orange* No. 9017, Paris.
- Marques-Pereira J. (1993), "Flexibilité du travail et développement au Mexique: les leçons du boom économique de la région frontalière des Etats-Unis", *Colloque L'Etat et le Marché en Amérique Latine*, 9-10 décembre, Chantilly.
- Rivera M. A. (1992), *El nuevo capitalismo mexicano*, Editorial ERA, México.
- Salazar J. (1979), *Enfoque de sistemas en la educación. Teoría de Gráficas*, LIMUSA, México.
- Soria V. M. (1990), "Formas institucionales y estrategia de la empresa. El caso de la industria automotriz mexicana", en *Organización y sociedad: el vínculo estratégico*, Departamento de Economía, UAM-I, México.
- Soria V. M. (1991), "La teoría de la regulación, las relaciones sociales y la organización", en E. Ibarra y L. Montaña, *El orden organizacional. Poder, estrategia y contradicción*, Editorial Hispánicas, México.
- Théret B. (1988), "La place de l'Etat dans les théories de la régulation: revue critique et arguments pour un nouveau positionnement", *Congreso Internacional sobre la Teoría de la Regulación*, Barcelona.
- Théret B. (1992), *Régimes économiques de l'ordre politique*, PUF, Paris.
- Vidal G. (1985), *Crisis, monopolios y sistema político en México*, Cuadernos Universitarios 26, UAM-I, México.

Vient de paraître : THEORIE DE LA REGULATION: L'ETAT DES SAVOIRS
(sous la direction de Robert Boyer et Yves Saillard)

Avant-propos Robert Boyer et Yves Saillard

I. LA THEORIE DE LA REGULATION : UNE MISE EN PERSPECTIVE

1. *Aux origines de la Théorie de la Régulation* (Robert Boyer)
2. *Antécédents institutionnalistes méconnus ou connus de la théorie de la régulation* (Maurice Baslé)
3. *La régulation et Marx* (Henri Nadel)
4. *Régulation et histoire : Je t'aime, moi non plus* (Jean Cléo)
5. *Un précis de la régulation* (Robert Boyer et Yves Saillard)
6. *La Théorie de la Régulation a 20 ans : piétinement ou affirmation d'un programme de recherche ?* (Robert Boyer et Yves Saillard)

II. LES CINQ FORMES INSTITUTIONNELLES REVISITEES

7. *Monnaie et crédit* (Robert Guttman)
8. *Le système monétaire international* (Michel Aglietta)
9. *Vingt ans de recherches sur le rapport salarial : un bilan succinct* (Robert Boyer)
10. *Les salaires en longue période* (Claude Leroy)
11. *Rapport salarial et système d'emploi* (Hugues Bertrand)
12. *Diversité et changement des règles salariales* (Bénédictine Reynaud)
13. *Etat-providence et compromis institutionnalisés. Des origines à la crise contemporaine* (Christine André)
14. *Le salaire indirect* (Yves Saillard)
15. *Les formes de la concurrence* (Michel Hollard)
16. *Les régimes internationaux* (Jean-François Vidal)
17. *L'Etat Relationnel Intégré Complexe (ERIC)* (Robert Delorme)
18. *Etat, finances publiques et régulation* (Bruno Théret)
19. *Théorie de la Régulation et politique économique* (Frédéric Lordon)

III. DYNAMIQUE MACROECONOMIQUE ET

CHANGEMENTS STRUCTURELS

20. *Formes institutionnelles et macroéconomie* (Bernard Billaudot)
21. *Dynamiques macroéconomiques à court et moyen terme* (Bernard Billaudot)
22. *Régimes d'accumulation* (Michel Juillard)
23. *La théorie de la régulation et le changement technique* (Bruno Amable)
24. *De la croissance cumulative à la théorie de la régulation* (Pascal Petit)
25. *Emploi, chômage et politique économique* (Pascal Petit)
26. *Formaliser la dynamique et les crises régulationnistes* (Frédéric Lordon)
27. *Le changement de modes de régulation : Apports et limites de la formalisation* (Jacques André Chartres)

IV. LES NOUVEAUX ESPACES DE LA REGULATION

28. *Globalisation, localisation et spécialisation sectorielle : que deviennent les régulations nationales?* (Yves Saillard)

29. *De la régulation des espaces aux espaces de régulation* (Georges Benko et Alain Lipietz)

30. *La dimension locale de la régulation* (Jean Pierre Gilly, Bernard Pecqueur)

31. *La dimension sectorielle de la régulation* (Christian Du Tertre)

32. *Une approche sectorielle du travail* (Christian Du Tertre)

33. *L'agriculture entre régulation globale et sectorielle* (Amédée Mollard)

34. *Croissance et crise en agriculture* (Gilles Allaire)

35. *Ecologie politique régulationniste ou économie de l'environnement?* (Alain Lipietz)

36. *L'intégration européenne* (Jacques Mazier)

V. LES TRAJECTOIRES NATIONALES

37. *Du fordisme canonique à une variété de modes de développement* (Robert Boyer)

38. *Etats-Unis : Adieu au fordisme!* (Robert Boyer, Michel Juillard)

39. *France : un fordisme brisé... et sans successeur* (Benjamin Coriat)

40. *Pays scandinaves : des régulations originales en crise* (Lars Mjoset)

41. *Japon. Démythifier la régulation* (Yasuo Inoué et Toshio Yamada)

42. *Institutions, régulation et crise dans les économies socialistes* (Bernard Chavance)

43. *Réforme du socialisme et conversion au marché : les voies centre-européennes* (Bernard Chavance)

44. *Crises et transition en URSS et en Russie* (Jacques Sapir)

45. *Firme ou artel? Vers un rapport salarial original en Russie* (Irina Peaucelle)

46. *Théorie de la régulation et développement* (Larbi Talha)

47. *Trajectoires nationales au Maghreb* (Noureddine El Aoufi)

48. *Les approches régulationnistes et l'accumulation en Amérique latine* (Jaime Aboites, Luis Miotti, Carlos Quenan)

VI. PROSPECTIVE DE LA THEORIE DE LA REGULATION

49. *Une théorie économique des Institutions ?* (Marie-Claire Villeval)

50. *La régulation et l'école radicale américaine* (Allan Coban)

51. *Evolutionnisme et régulation : différences et convergences* (Benjamin Coriat et Giovanni Dosi)

52. *Conventions et régulation* (Olivier Favereau)

53. *Histoire économique et théorie économique* (Patrick Verley)

54. *Vers une théorie originale des institutions économiques?* (Robert Boyer)

Glossaire, Index

Editions La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris

SEMINAIRE "RHETORIQUE ET LOGIQUE DE L'ECONOMIE" Année 1994-1995

LEREP (Université des Sciences Sociales - Toulouse)

2 décembre 1994 : "Fondements normatifs de la théorie économique", François-Régis Mahieu (Université de Versailles-St-Quentin).

3 février 1995 : (commun avec le séminaire ADES, Apprentissage et Dynamique Economique Sociale) : "The logic of animal conflicts", André Orléan (CREA-Ecole Polytechnique).

24 février 1995 : "Normalisme, réalisme et magie statistique", Alain Desrosières (INSEE).

3 mars 1995 : "Analyse par couples contrastés dans la comparaison des systèmes économiques. L'exemple de Kornai", Bernard Chavance (Université de Paris VII).

10 mars 1995 : "De la portée de la métamorphose dans le discours économique", Bruno Théret (Université de Paris VIII).

7 avril 1995 ; "Généralisation du capitalisme et emprise du discours économique", Michel Beaud (Université de Paris VII).

5 mai 1995 : "Rhétorique du projet : la construction de l'expertise", Gilles Allaire (INRA).

9 juin 1995 : "Application de la méthode rhétorique à la lecture de l'incertain dans la Théorie Générale", Bernard Maris (Université de Toulouse I).

SEMINAIRE ARCI ACCUMULATION, REGULATION, CROISSANCE ET CRISE

CEPREMAP-GERTTD (PARIS VII)-IRIS (PARIS IX)

CEDI (PARIS XIII)-CREI (PARIS XIII)

6 mars : "Firme évolutionniste, firme régulationniste", Benjamin Coriat (Paris XIII), Olivier Weinstein (Paris XIII).

Rapporteurs : H.Gabrié (Paris-Dauphine), Bernard Ruffieux (Grenoble).

15 mai : "Génie industriel : organisation et performance de l'entreprise", Michel Hollard et alii (Grenoble).

12 juin : "Rapports de formation et performance de croissance dans 5 pays de l'OCDE", Eve Caroli (CEPREMAP).

Le séminaire a lieu au CEPREMAP - 4ème étage - salle 410 - 142 rue du Chevaleret - 75013 Paris.

~

20 mars : La mondialisation de l'économie

Table ronde avec la participation de F. Chesnais (Paris XIII), D.Hochraich (DP), G.Kebadjian (Paris VIII), C.Oman (OCDE), R.Petrella (CEE)

Séance spéciale de 16h30 à 20h - Amphi Stourze, Ministère de la recherche et de l'Enseignement Supérieur rue Descartes - 75005 Paris

Dans le prolongement d'un article récent sur l'échec de toutes les hétérodoxies économiques¹, je m'essaie ici à l'exercice difficile des critiques amicales, celles dont on a parfois besoin, y compris lorsqu'elles semblent mal ajustées, parce qu'elles apportent ce qu'on ne peut s'offrir soi-même : un regard extérieur.

Mon hypothèse est que l'évolution de l'Ecole de la Régulation évoque le destin de toutes les hétérodoxies : elles sont pertinentes et nécessaires en tant que critiques externes du discours économique dominant ; elles sont vouées à la décomposition ou à la récupération dès lors qu'elles s'aventurent à l'intérieur du champ avec la prétention d'y édifier un paradigme alternatif.

Par goût de la provocation on pourrait aller jusqu'à prétendre que c'est la partie non strictement économique des travaux de l'Ecole de la Régulation qui nous apporte le plus pour comprendre l'histoire contemporaine : par contre, la greffe du socio-historique sur la théorie économique n'a pas pris.

Prenons l'exemple du Fordisme. Quelle est l'idée intéressante ? C'est celle du contrat social : la classe ouvrière se soumet au nouvel ordre productif en échange de l'accès à la société de consommation (le capitalisme sauvé par le frigidaire et la voiture). Cette idée devrait conduire à interpréter la crise actuelle comme une crise sociale, voire une crise de société (rejet du taylorisme, inadéquation croissante entre un imaginaire travailliste et un progrès technique destructeur d'emplois, limites de la société de consommation et de l'occidentalisation du monde). Mais l'économiste professionnel qui sommeille en tout régulationniste sait qu'il ne peut vendre à ses pairs ce type d'analyse, trop descriptive et historique à leur goût. Il cherche donc une réponse endogène à la question de la crise : c'est la thèse de l'épuisement du Fordisme (crise d'efficacité et de rentabilité au coeur du système productif). Or, si l'on s'en tient à sa dimension strictement économique, cette thèse est contestable : pour des raisons empiriques puisqu'il y a débat autour de l'évolution du taux de profit avant le début de la crise manifeste, y compris aux Etats-Unis, et plus encore autour de l'évolution de l'efficacité du capital (dans le cas de la France, il semble bien que ce soit la rupture du trend de croissance qui précède la dégradation de la productivité et de la rentabilité) ; pour des raisons de bon sens, puisque le système productif n'a jamais été aussi efficace, comme le constatent tous les jours à leurs dépens les salariés victimes de la "modernisation" : il est permis de penser que la mesure des gains de productivité, méthodologiquement très délicate, donne actuellement des résultats qui sous-estiment l'évolution réelle, notamment dans les services ; de plus, il n'est pas nécessairement stupide d'admettre ce que nous disent tous les ingénieurs, à savoir que les gains de productivité potentiels sont très importants, voire impressionnants... ; pour des raisons quasi-logiques, car il n'existe pas d'alternative socio-politiquement viable pour le capitalisme en dehors du fordisme (au sens large de régime d'accumulation intensive centré sur la consommation de masse) : extraire des gains de productivité et les répartir entre profits et salaires, produire pour une classe moyenne en expansion, imagine-t-on une autre voie pour ce système ? Si l'accumulation intensive n'est pas centrée sur la consommation de masse, au sens de la consommation du plus grand nombre, elle doit être centrée, pour éviter une crise de débouchés, sur la consommation de luxe (consommation d'une minorité privilégiée à l'échelle planétaire), l'armement, le gaspillage, ce qui implique l'approfondissement du dualisme qui a déjà commencé à miner notre société... Croit-on que la démocratie puisse résister à ce processus ? La question de la rationalité du système ne reviendrait-elle pas à l'ordre du jour ?

Ces interrogations prennent tout leur sens si l'on admet que le passage d'une critique externe à une critique interne s'est logiquement accompagné d'un glissement vers un réformisme tempéré. Cette évolution n'est pas contestable en soi (au nom de quoi ?), mais elle a des incidences regrettables sur le discours "scientifique". Dès lors que l'on cesse de raisonner du point de vue d'un au-delà de la société présente, on se prive d'une mise en perspective pourtant très utile (car il y a une valeur heuristique de l'utopie indépendamment de son contenu et de sa désirabilité). D'où l'alternative dans laquelle on s'enferme :

- soit la fuite en avant dans le fordisme mondial, la crise apparaissant alors effectivement comme une crise de la régulation provoquée par l'internationalisation des économies ; selon cette hypothèse nous vivrions actuellement une période transitoire de tâtonnements à la recherche d'une régulation à l'échelle mondiale ;
- soit le refus des solutions coopératives (au sein de l'Europe, au sein de la "triade", avec les pays de l'Est, avec les pays en voie de développement), donc la loi du plus fort ; dans cette hypothèse, il nous resterait à devenir les plus forts...

Les repositions de politique économique qui dérivent de cette alternative sont très souvent pertinentes, mais elles ne sont pas hétérodoxes : si l'on omet, par indulgence, d'évoquer ceux qui sont passés de la critique du toyotisme (qui est pourtant au taylorisme ce que le totalitarisme est à la dictature), les moins libéraux sont keynésiens, ce qui, là encore, nous paraît tout à fait respectable, mais ne justifie pas les efforts déployés depuis vingt ans pour édifier un paradigme alternatif.

A l'impossible, nul n'est tenu. L'école de la régulation ne peut sortir du dilemme qui affecte toutes les hétérodoxies : en tant que critique interne elle reste prisonnière des contraintes épistémologiques et méthodologiques qui sont les règles du jeu s'imposant à tous les acteurs du champ économique (ce qui ne signifie pas que le travail effectué à l'intérieur de ce champ soit inutile ou sans pertinence, bien au contraire, mais qu'il ne constitue pas une alternative globale au discours économique dominant) ; en tant que critique externe, elle présente l'immense avantage de contextualiser l'économie, mais elle n'atteint pas plus l'orthodoxie que ne le font, à leur manière, les discours critiques des historiens, des sociologues, des philosophes... Je pense que ce dilemme doit être assumé explicitement, au risque sinon de voir la dimension critique complètement pervertie par la logique economiciste. Autrement dit, il faudrait se souvenir de l'échec grandiose de Marx ; sa critique de l'économie politique met bien en évidence le caractère idéologique de celle-ci (en historicisant des catégories présentées comme universelles et atemporelles), mais elle échoue à fonder une économie politique critique (car il n'y a pas d'économie d'une société alternative, mais éventuellement une alternative à cette société dominée par l'économie).

Plus profondément, dans son infrastructure théorique une économie alternative se devrait d'être radicalement holiste. Or, sur ce plan aussi, il faut assumer l'échec de toutes les tentatives passées (la dernière en date étant celle des circuitistes). Par "nature", l'économie est individualiste et constructiviste. Il n'y aura pas d'économie holiste. Inversement, il serait probablement regrettable que les régulationnistes cèdent complètement aux sirènes des économistes qui prétendent endogénéiser les institutions (les conventionnalistes n'étant que la frange la plus intelligente et la plus séduisante de cet impérialisme economiciste). En acceptant l'idée que l'on puisse déduire les rapports sociaux du calcul des individus ils abandonneraient de fait toute possibilité de critique externe dans l'espoir vain de gagner en échange une possibilité de critique interne (par exemple, en démontrant qu'on peut tout démontrer avec la théorie des jeux porte-t-on vraiment atteinte au discours dominant ?). C'est au contraire de cette dialectique entre l'acceptation interne des règles du discours économique (qui s'applique à un ordre institué) et de la relativisation externe de la validité de ce discours (car cet ordre est le produit d'une histoire) qu'il faut continuer à jouer.

En effet, si l'économie fonctionne de plus en plus comme un ordre séparé du reste de la société, si elle est de plus en plus décontextualisée (comme la technique), il n'y a pas à s'étonner que le discours économique, parce qu'il se rapporte à ce processus (après l'avoir légitimé idéologiquement) semble en voie de triompher complètement. C'est donc à ce moment précis que ceux qui continuent à penser, malgré un rapport de force très défavorable, que cette autonomisation est suicidaire se doivent de persévérer dans leur critique. Les régulationnistes en ont-ils la volonté ?

¹ article paru dans *La Revue du Mauss*, n°3, "Pour une autre économie", *La Découverte*, 1994